

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1035
22 août 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE TRENTE-CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 22 août 2006, à 10 h 25

Président: M. Anton PINTER (Slovaquie)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1035^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Conformément à la pratique de mes distingués prédécesseurs à la présidence, et à la description succincte des travaux que la Slovaquie se propose d'engager pendant sa présidence, la présente séance plénière sera consacrée à un débat général sur toutes questions ayant trait à la Conférence du désarmement.

Un orateur est inscrit sur la liste des orateurs de la séance plénière d'aujourd'hui, l'Ambassadeur des Pays-Bas.

La Slovaquie prenant la présidence de la Conférence du désarmement, j'aimerais, avant d'engager le débat général, vous faire part de quelques remarques liminaires.

(L'orateur poursuit en français.)

C'est pour moi un grand honneur que d'ouvrir aujourd'hui la séance de la Conférence du désarmement et de prendre à mon tour les fonctions de président après des travaux conduits avec beaucoup de talent par mes prédécesseurs, les Ambassadeurs de Pologne, de la République de Corée, de Roumanie, de Russie et du Sénégal. Le plus grand défi pour moi consistera non seulement à conduire cette présidence d'une manière aussi active que productive mais encore à faire en sorte qu'elle aboutisse à un résultat positif et satisfaisant pour nous tous. Je compte sur votre soutien, votre coopération et votre souplesse d'esprit pour y parvenir.

(L'orateur reprend en anglais.)

C'est la deuxième fois depuis 1996, date à laquelle elle est devenue membre de la Conférence du désarmement, que la Slovaquie en prend la présidence. Son premier mandat, de juin à août 1997, s'inscrivait dans la tentative faite par la Conférence de parvenir à un accord sur le programme de travail après la conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). La situation n'a malheureusement guère évolué dans l'intervalle. Toutefois, grâce à l'initiative des six Présidents, nous pouvons entrevoir une sortie de l'impasse. Nous espérons que toutes les délégations à la Conférence partagent cette perspective. Portés par l'allocution du Secrétaire général de juin dernier, nous avons là une occasion de sortir du long tunnel dans lequel se trouve la Conférence. Il est certain que, plus que jamais, nous sommes en passe d'entamer des travaux de fond à la Conférence mais, comme toujours, ce sont les derniers pas qui sont les plus difficiles à franchir. Conscients de tout cela, nous ne reculons pas devant l'obstacle; bien au contraire, nous comptons atteindre notre objectif commun en échangeant nos vues et en élaborant un rapport constructif.

Il y a une semaine de cela, le 15 août, la présidence de la Conférence, alors assurée par le Sénégal, organisait un échange de vues consacré au rapport de la Conférence sur les travaux de cette année, et je tiens ici encore à remercier très vivement l'Ambassadeur Camara pour cette initiative. J'estime que ce débat a été d'une grande utilité. Il m'a offert de précieuses indications sur les points de vue et les attentes des délégations en ce qui concerne le rapport, tant dans sa forme que sur le fond. Cette année, dans ses travaux, la Conférence a marqué un tournant par rapport aux années précédentes: on pourrait dire notamment de ces travaux qu'ils ont été

(Le Président)

intenses, constructifs, ordonnés, productifs, fructueux, et qu'ils ont instauré un climat de confiance. L'intérêt de la session de 2006 est évident, et le mérite en revient avant tout à la contribution que vous avez apportée aux débats constructifs et déterminants tenus sur tous les points à l'ordre du jour.

Mon intention est donc d'établir, en pleine concertation avec les délégations, un rapport qui présenterait les caractéristiques suivantes: il consignerait de façon factuelle tous les débats et les acquis de la Conférence du désarmement tout au long de l'année; il traduirait la bonne entente qui a régné entre les six Présidents et l'ensemble des membres de la Conférence; il serait porteur du même climat pour l'année à venir et favoriserait une plus grande confiance entre les membres de la Conférence; enfin, il préparerait le terrain pour l'adoption de décisions concrètes ouvrant la voie à la conduite par la Conférence de travaux productifs.

Je me permets de redire ici que tout cela n'est possible qu'avec votre soutien. Dans un esprit de multilatéralisme, nous nous appuyerons sur votre coopération constructive, votre compréhension et votre désir de rétablir l'image de la Conférence.

Tout en mettant l'accent sur la nécessité de présenter à l'Assemblée générale, par la voie de sa Première Commission, un rapport pertinent, constructif et de qualité, je souhaite vous informer de quelques détails d'ordre technique concernant notre programme pour les quatre semaines à venir. Il y a quelque temps de cela, un descriptif succinct de ce programme a été distribué aux groupes régionaux et lors des consultations présidentielles. Je vais recenser les lignes de force du programme et donner quelques précisions nécessaires.

En premier lieu, il nous appartient d'achever les débats de cette année avec l'examen du point 7 de l'ordre du jour, intitulé «Transparence dans le domaine des armements». Nous avons prévu d'y consacrer deux séances, les mercredi 23 et jeudi 24 août, et au besoin une troisième, le vendredi 25.

Nous espérons bien que les délégations saisiront cette occasion pour progresser sur cette notion de transparence, afin que nous puissions passer à des points importants de l'action en faveur du désarmement et de la sécurité dans le monde, aujourd'hui et à l'avenir.

Outre les activités que je viens de mentionner, il est prévu qu'un expert de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) fera une intervention lors de la séance plénière officielle du jeudi 24 août, qui sera suivie d'une séance informelle au cours de laquelle les délégations pourront poser des questions en rapport avec l'intervention. Comme vous le savez, il s'agit d'une reprise des travaux non achevés lors des débats de mai dernier. À cet égard, je souhaite remercier les délégations, qui ont été capables de trouver un compromis judicieux sur la forme de cette intervention. L'aide des coordonnateurs de groupe a été très utile à cet égard. La séance de jeudi débutera par l'exposé de l'expert de l'AIEA, suivi d'une séance officielle puis informelle sur la transparence dans le domaine des armements. Au besoin, il y aura une autre séance, l'après-midi.

Comme suggéré dans le descriptif des travaux, je présenterai le premier projet de rapport de la Conférence le jeudi 31 août. D'ici là, les délégations devraient avoir eu communication du texte du projet dans les six langues officielles. Nous tiendrons ensuite, les mercredi 6 et jeudi 7 septembre, des séances plénières informelles consacrées à l'élaboration de la version

(Le Président)

finale du projet de rapport. La dernière partie de la présidence slovaque de la Conférence sera consacrée à la mise au point de la version définitive du rapport dans la perspective de son adoption le 14 septembre 2006 au plus tard.

Pour conclure, j'aimerais vous souhaiter à tous de continuer sur la lancée des travaux de cette année, dans un même esprit constructif, et dire mon espoir que le rapport, établi dans la concertation, rende bien compte des résultats de ces travaux. J'espère que vos aspirations seront satisfaites, dans une mesure qui contentera toutes les délégations présentes dans cette salle des conseils, afin de voir se réaliser les nobles buts que l'humanité s'est fixés dans le domaine du désarmement.

Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Johannes Landman.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi de vous assurer de notre entière coopération tout au long de votre présidence, pendant laquelle vous aurez la très lourde tâche d'amener les délégations à un accord sur le rapport sur la Conférence du désarmement. Si vous le voulez bien, je vais dire quelques mots à ce sujet.

Cette année, les travaux de la Conférence ont marqué des progrès spectaculaires. L'initiative des six Présidents a fait la différence. De simples statistiques feront apparaître qu'en 2006 le nombre de réunions, d'interventions, de contributions écrites et d'experts présents a été plus élevé que jamais au cours de la décennie écoulée. Mieux encore, les débats ont été très utiles, en ce sens qu'ils ont montré combien il fallait avancer sur les questions de désarmement.

Pour les Pays-Bas, il ne fait aucun doute que, à présent, certaines questions se prêteraient davantage que d'autres à la négociation. Cela étant, l'approche conjointe adoptée cette année par les six Présidents est venue confirmer de nouveau qu'aujourd'hui le seul moyen de parvenir à établir un programme de travail consiste à prendre pleinement en compte la réalité de la diversité des perceptions de la sécurité dans le monde. Les Grecs de l'Antiquité l'avaient bien compris déjà: dans un même contexte, il y a autant de façons d'agir qu'il y a d'acteurs.

L'an dernier, le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, mis en place par le Secrétaire général, déclarait ceci: «Pour qu'il y ait sécurité collective, il faut que tout le monde s'accorde sur ce qui constitue une menace, faute de quoi l'individualisme et la méfiance seront la règle et il n'y aura pas de coopération pour la recherche du bien commun de l'humanité à long terme.»

Concrètement, une approche collective de la sécurité implique que, indépendamment des priorités que l'on a choisies, la solution passe par la prise en compte d'une multiplicité d'intérêts. Donc défendre la thèse selon laquelle on ne devrait s'occuper que d'une seule question ne saurait favoriser l'entente sur un programme de travail. Cela m'amène à notre rapport à venir sur les activités de 2006.

Bien évidemment, votre projet de rapport, Monsieur le Président, mentionnera l'évolution encourageante de nos méthodes de travail cette année, et la qualité des débats qui en a résulté. Les Pays-Bas estiment toutefois capital que, dans le rapport, tous les membres de la Conférence s'accordent pour tirer les conséquences manifestes de cette évolution positive.

M. Landman (Pays-Bas)

Ces conséquences pourraient être énoncées comme suit: tout d'abord, la meilleure coordination entre les différentes présidences s'est avérée cruciale pour l'organisation de débats pertinents, et l'on pourrait envisager de la poursuivre. On pourrait ensuite préciser qu'en 2007 il ne s'agit pas seulement de refaire le même parcours. Enfin, la démarche adoptée cette année, qui consiste à mieux axer les débats et à les structurer, a permis de détacher avec une grande netteté les thèmes à étudier. Nous pourrions conclure que notre programme de travail pour 2007 doit être l'émanation des débats de cette année, et qu'il doit rendre compte de l'ensemble des questions tout en accordant à chacune d'elles sa valeur propre.

L'an dernier, dans le document final du Sommet mondial de 2005, tous nos États convenaient que «la sécurité collective appelle à une coopération efficace». Il serait gênant que l'on parvienne à s'entendre sur des notions aussi abstraites que celle-ci sans pouvoir s'accorder sur leur application concrète. C'est pourquoi il est capital que le rapport de la Conférence pour cette année comporte un certain nombre de balises concrètes permettant d'assurer un suivi. Il devrait être possible maintenant de faire du projet de mandat proposé pour la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles notre centre d'intérêts primordial, pour qu'enfin la Conférence retrouve sa place d'organe de négociation.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas pour sa déclaration, et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Canada.

M. MEYER (Canada) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter de votre accession à la présidence et de vous adresser tous mes vœux pour qu'en cette fin d'année les travaux aboutissent à des résultats.

Nous avons espéré que, suivant le calendrier des activités que vous proposez, une séance serait consacrée à l'évaluation de l'innovation majeure apportée cette année à la Conférence, à savoir l'initiative des six Présidents, dont vous êtes le dernier représentant. J'avais déjà soulevé ce point au cours de notre séance plénière informelle du 15 août, tenue sous la présidence du Sénégal, et j'aimerais le souligner de nouveau ici, en séance plénière officielle.

Nous sommes bien évidemment parfaitement conscients que, en cette période, la priorité de la présidence consiste à finaliser le rapport qui doit être transmis à l'Assemblée générale, et nous ne doutons pas de pouvoir parvenir en temps voulu et sans heurts à un accord sur le rapport factuel que vous proposerez. La conduite de cette tâche officielle, qu'en toute franchise nous voyons comme une tâche administrative plutôt que comme une activité fondamentale, ne saurait nous empêcher d'entreprendre, par ailleurs, une évaluation collective et informelle de l'expérience acquise au cours de cette année et de ce qu'elle laisse présager pour notre devenir.

Je crois qu'il est communément admis que l'année à venir exige de la Conférence de bien meilleurs résultats, tant en quantité qu'en qualité. Indépendamment des améliorations apportées par les six Présidents cette année, il ne suffira pas de calquer le calendrier d'activités de 2006 sur 2007 pour répondre aux attentes. Je pense qu'il serait extrêmement salutaire pour la Conférence que les délégations échangent leurs points de vue sur les avantages et les inconvénients de la démarche des six Présidents et fassent part de leurs attentes pour l'année prochaine. Je ne peux m'empêcher de penser que vous-même et le prochain Président, notre collègue sud-africain, tout comme les Présidents qui suivront, trouveraient une grande utilité à un tel débat, à l'heure de la concertation sur l'avenir de notre Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Canada pour sa déclaration et pour ses encouragements. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole à l'Ambassadeur de France.

M. RIVASSEAU (France): Très brièvement je voudrais revenir sur les idées évoquées par mes deux collègues des Pays-Bas et du Canada et dire qu'effectivement nous devons nous efforcer de faire mieux l'an prochain.

La Conférence du désarmement a entamé un processus de revitalisation; je crois que nous en sommes tous d'accord. Ce processus s'est manifesté, me semble-t-il, sous diverses formes: la principale a été le programme des six Présidents, programme d'activité qui équivaut en fait, au regard des règles de procédure, à un programme de travail initial, même s'il ne nous satisfait pas et même si nous voulons plus, et qu'il nous faut progresser à nouveau l'an prochain pour l'améliorer, le rendre plus efficace, plus opérationnel, mieux défini et délimité, et davantage orienté vers la négociation. Cela dit, nous avons eu aussi, dans le cadre de ce programme, des débats thématiques qui ont été très productifs et, là encore, l'amélioration de ces débats est une deuxième voie dans laquelle il y a lieu de s'engager.

Un autre élément de revitalisation a été la désignation de collaborateurs de la présidence, et nous espérons qu'un plus grand usage pourra en être fait l'an prochain. Un autre élément encore de revitalisation a été le fait qu'un certain nombre de nouvelles propositions de travail ont été présentées cette année à la Conférence, concernant soit des sujets aussi importants que l'arrêt de la production de matières fissiles, élément tout à fait capital, soit de nouveaux sujets. Tout cela témoigne d'un intérêt renouvelé d'un certain nombre d'États pour cette instance.

Un dernier élément de revitalisation qu'il ne faut pas oublier, c'est que nous avons travaillé davantage cette année que les années précédentes, mais, là encore, nous pouvons faire mieux puisque nous n'avons pas encore utilisé, je crois, la totalité des services d'interprétation que nous alloue l'ONU.

Voilà quels sont, je crois, les éléments sur lesquels nous devons travailler l'an prochain pour, comme l'a indiqué mon collègue du Canada, faire en sorte que la Conférence ne reste pas au stade où elle en est aujourd'hui mais continue à progresser vers une reprise des activités de négociation, qui sont sa fonction première.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de France pour sa déclaration. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole? Je vois le représentant du Maroc.

M. BENJABER (Maroc) (traduit de l'anglais): Puisque c'est la première fois que je prends la parole depuis que vous êtes Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de notre Conférence.

J'ai demandé la parole simplement pour ajouter un élément qui manque à ce que vous appelez dans votre déclaration «un compromis judicieux» à propos de l'exposé de l'expert de l'AIEA. Comme vous le savez parfaitement, le compromis n'a été possible qu'étant entendu que les séances plénières formelle et informelle du jeudi 24 août, date de l'intervention de l'expert, seraient consacrées au débat général et n'entreraient dans le cadre d'aucun débat structuré.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Maroc pour sa déclaration. L'orateur suivant est l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Brasack.

M. BRASACK (Allemagne) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter d'avoir accédé à ces hautes fonctions et vous assurer du soutien indéfectible de la délégation allemande dans votre tâche, une tâche qui, nous le savons bien, vous et moi, ne s'achève pas en septembre mais se poursuit jusqu'au 31 décembre, et qui revêt une importance particulière non seulement en raison du rapport attendu qui, comme certains intervenants l'ont dit, pourrait bien être encore plus important cette année que les années précédentes, mais en raison de la transition à opérer avec l'année prochaine. Je pense que la dernière présidence de l'année et la première présidence de l'année suivante seront particulièrement importantes à cet égard.

J'ai demandé la parole simplement pour revenir sur un propos précis de mon collègue néerlandais, appuyé par mon collègue canadien. Je crois me souvenir d'avoir fait une déclaration analogue précédemment. Je ne souhaite pas revenir sur tous les acquis que nous avons obtenus cette année. Ils sont indéniables et devraient figurer en bonne place dans notre rapport. Il me semble évident, cependant, que, comme l'ont dit mes collègues néerlandais et canadien, nous ne pouvons nous contenter l'année prochaine de reproduire ce que nous avons fait cette année. Au-delà du bond en avant accompli sur le plan quantitatif, il nous faut faire un bond en avant qualitatif, c'est-à-dire nous lancer dans des négociations dès que cela sera possible. Il est très important, je pense, qu'au cours de cette année nous ayons préparé le terrain dans toute la mesure possible de façon à pouvoir entamer au plus tôt, dès le début de l'année prochaine, le processus de négociation. Comme mes collègues l'ont dit précédemment, nous avons assurément bon espoir d'y parvenir, avec tous les progrès déjà réalisés, mentionnés plus tôt. Ils ont été pour le moins manifestes et encourageants.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur d'Allemagne pour sa déclaration et pour ses paroles aimables à l'égard de la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle intervenir? Cela ne semble pas être le cas.

Le secrétariat m'a informé que les casiers de certaines délégations étaient remplis de documents, au point qu'il est impossible d'y déposer de nouveaux documents. J'invite donc les délégations à vider régulièrement leur casier de façon à faciliter la distribution des nouveaux documents.

Comme je l'ai indiqué dans le descriptif des activités, la Conférence entamera demain un débat structuré, de deux jours, spécifiquement consacré au point 7 de l'ordre du jour, intitulé «Transparence dans le domaine des armements». À la 1^{re} séance plénière, qui débutera demain à 10 heures, la Conférence entendra une intervention du Secrétaire argentin aux affaires étrangères, l'Ambassadeur Roberto García Moritán, sur la question du Registre des armes classiques de l'ONU. S'il en était besoin, cette séance serait suivie d'une réunion plénière informelle et se poursuivrait l'après-midi.

La séance est levée à 10 h 50.
